

Société Anonyme Coopérative Ouvaton
Assemblée Générale du samedi 23 juin 2007
Lavoir Moderne Parisien – Rue Léon – Paris

Rapport de Gestion
Pour le Directoire : Alexis Braud - Président

Ouvaton est une Coopérative, c'est-à-dire une société dotée d'un capital social et en même une société de personnes. Ouvaton, c'est donc des sociétaires, plus de 4000, rassemblés pour se donner ensemble les moyens les plus adaptés afin de répondre à un besoin commun, celui d'héberger des contenus et des services en ligne. Il me semble important de rappeler chaque année quelques fondamentaux politico-historiques d'Ouvaton. Je vais, comme l'année dernière, commencer ce rapport de gestion par les premières phrases jamais écrites, début 2001, sur le site de ce qui allait devenir Ouvaton.

« Quel est le point commun entre tous les webmasters ? Celui d'avoir besoin d'un bout de disque dur connecté quelque part au réseau Internet. Pour héberger librement vos contenus, ne pas subir des publicités imposées ni fournir des renseignements personnels exploités ensuite à des fins marketing, rejoignez Ouvaton, l'hébergement .coop. Permettre l'accès à un hébergement de base et de qualité à un coût marginal est notre première préoccupation. C'est pourquoi nous proposons une plaque de base simple ; des options sont ensuite proposées pour répondre le plus précisément possible aux attentes, pour être au plus près des demandes et de ce qui est réellement consommé.

Ouvaton est une SA à forme coopérative : chaque utilisateur en est également sociétaire, propriétaire, ses membres sont des hébergés-hébergeurs. »

Cela peut donner l'impression d'une sorte de prière, mais c'est prière de faire attention que j'ai envie de dire. Le marché de l'hébergement est extrêmement diversifié et concurrentiel. Ce que nous proposons à Ouvaton n'a d'intérêt et de sens que si nous restons attachés à nos spécificités. Elles sont basiques, peu nombreuses, faciles à comprendre, elles laissent libre cours aux innovations et au développement de nouveaux services, mais ces spécificités sont bien présentes et doivent le rester dans la plupart des actes de notre Coopérative. Je dis cela bien plus par expérience que par nostalgie, il ne faut pas croire que la référence à l'histoire et aux principes aille de soi. Mais s'il faut sanctuariser ce qui fait notre ciment, ce n'est pas pour s'empêcher d'évoluer, comme nous le faisons.

Puisque dans l'organisation de cette année, et c'est bien mieux ainsi, l'assemblée statutaire précède le débat plus général et informel, je rappelle que ce rapport de gestion traite de l'exercice 2006, donc des événements qui se sont déroulés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2006. C'est une lapalissade, cela peut paraître un peu frustrant, parfois décalé quand on est à la moitié de l'année suivante et qu'il s'y est déjà passé des choses, c'est la règle.

Outre le changement dans son organisation décidé lors de la dernière Assemblée Générale, l'élément marquant de l'exercice 2006 n'a pas été visible pour les sociétaires puisqu'il concerne le travail réalisé autour du nouveau logiciel de gestion de la plate-forme, Gloux, et de la préparation de l'environnement pour sa mise en place.

Dans la seconde partie de 2006, nous avons donc mis en œuvre les décisions stratégiques prises précédemment à savoir : disposer pour la future plate-forme d'un espace physique d'hébergement en lien contractuel direct avec un data center, au lieu des deux niveaux d'intermédiaires que nous avons jusqu'alors, et utiliser des adresses IP dont nous serions les propriétaires. Ces deux éléments aussi techniques qu'importants sont directement issus de l'expérience tirée des difficultés rencontrées précédemment.

Parallèlement, le second semestre a été rythmé par de nombreux échanges et réunions avec les développeurs de Gloux afin de préciser ce qui devait l'être et de valider les différentes étapes, à commencer par le Modèle Conceptuel de Données.

Ce n'est qu'ensuite, tout début 2007 que les premiers tests ont été réalisés et qu'on a fabriqué les différents outils d'aide à la migration.

Pendant toute cette période, nous avons tâché de faire tenir la plate-forme dite Ouvatou II, et les relations parfois difficiles avec le prestataire qui en assurait la maintenance et à qui notre départ avait été annoncé, sans préciser la date exacte faute de visibilité dans le développement. Initialement, les plans optimistes plaçaient la clôture de la migration pour la fin de l'année 2006. Vous savez comme moi que cela a été décalé de 5 à 6 mois, ce qui n'est pas dramatique vu l'ampleur de la tâche dont la complexité avait largement été mesurée lors de nos différentes tentatives d'évolution.

Ce sont véritablement ces réalisations qui ont mobilisés les forces vives de la

Coopérative durant l'année civile 2006.

Les personnes membres du Conseil de Surveillance et du Directoire ont débuté l'installation dans leurs rôles respectifs, et je ne vous cache pas que, sans surprise, ce n'est pas d'une évidence absolue compte tenu de notre organisation qui demeure et demeurera atypique. Je suis convaincu que les choses vont se caler peu à peu et que nous tirerons encore davantage de bénéfice de cette organisation nouvelle.

Nous présentons donc aujourd'hui le sixième exercice comptable de notre Coopérative, c'est la raison pour laquelle nous allons devoir renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes dont la loi fixe la durée du mandat à ce même nombre d'années.

Durant l'exercice 2006, le nombre de sociétaires a augmenté d'environ 700 ce qui est un peu plus faible que les années passées et s'explique probablement par les soucis techniques significatifs que nous avons connus en 2006 et qui ne nous rendaient pas très attractifs.

Quoi qu'il en soit, comme je vous le disais l'année dernière, nous avons déjà atteint le point d'équilibre. L'année dernière je vous disais que nous l'avions atteint tout en vous expliquant que le déficit important que nous avons eu était le fruit d'éléments conjoncturels mais que structurellement notre exploitation était bonne. En 2006 où, ce n'est pas une surprise mais ça va mieux en le disant, nous n'avons pas eu à traiter le même type de déconvenues qu'en 2005, notre exercice présente donc naturellement un exercice équilibré. Bénéficiaire de 9373 € pour être précis.

Notons dès maintenant, pour séparer notre activité de base des éléments exceptionnels pouvant intervenir en cours d'exercice, que ce résultat excédentaire est dû en partie à une location de serveurs dédiés sur le dernier trimestre 2006. Le prix de la location calculé sur la base d'une durée d'amortissement plus courte que la base comptable produit mécaniquement un transfert de produit vers l'exercice 2006 qui peut être évalué à 1000 €. Le résultat d'exploitation régulier pour l'exercice 2006 est donc de l'ordre de 8000 € si on retranche l'excédent lié à cette activité exceptionnelle. C'est ce chiffre qu'il convient d'avoir à l'esprit pour les projections d'activités. En fait, on pourrait également redresser ce résultat, mais dans le sens inverse cette fois, de 3000 € environ, puisque nous avons débuté fin 2006 les opérations de préparation de la migration avec location d'une baie dans un autre data center

que celui qui hébergeait nos machines en production.

Pour une parfaite transparence, je dois vous préciser que, sans être décideur au sein de l'organisation à qui nous avons fourni des prestations d'hébergement dédiées, j'y étais lié. Pour autant, le prix des prestations est resté conforme à nos usages tarifaires. Cette situation que la régularité juridique recommande de signaler n'a pas porté préjudice aux intérêts économiques de la Coopérative, ni plus qu'elle n'a donné lieu à des excès dans l'autre sens.

Les comptes de l'exercice 2006 font donc apparaître un bénéfice de 9'373 €. Ne boudons pas notre plaisir. Même si le résultat de l'exercice 2007 sera probablement différent du fait des charges induites par la migration, la vraie cette fois, nous sommes tous heureux ici de ce premier résultat financier positif d'Ouvaton obtenu sans que l'augmentation des tarifs ne concerne l'exercice.

Ce résultat sans surprise est celui d'une année ordinaire, une année sans nécessité d'entretenir deux plates-formes parallèles pendant une longue période comme cela avait été le cas en 2005.

Notre chiffre d'affaires est passé de 55'513 à 81'324 €. Soit une hausse de 46%.

Si, pour mieux comparer on retire l'opération particulière sur les dédiés et leur mise en œuvre, cette hausse du chiffre d'affaires s'élève à 34% environ. Cette hausse du chiffre d'affaires est stable en valeur absolue et donc plus faible que l'année dernière en pourcentage. Notre croissance répond à une fonction plus linéaire qu'exponentielle comme nous le constatons depuis la création d'Ouvaton.

La part de nos fonds propres dans le total du passif est stable aux environs de 74%. Comme je le redis chaque année, c'est grâce à nos fonds propres que nous avons pu supporter sans problème les premiers exercices déficitaires, tout en maintenant une forte capacité d'investissement comme nous l'avons encore montré cette année, avec près de 39'000 € d'investissements dont presque 22'000 pour des machines.

C'est grâce à nos fonds propres que nous pouvons supporter la charge de développement d'un logiciel sur mesure de gestion de notre plate-forme : Gloux. Si la charge du développement de Gloux ne pèse pas sur l'exercice 2006, car nous ne débuterons son amortissement qu'au premier trimestre 2007, date de sa mise en production, 50% de son coût est cependant intégré dans nos dépenses d'investissement, cela correspond à la première tranche du

paiement.

Pour continuer dans l'observation du bilan, signalons le niveau de nos disponibilités au 31 décembre 2006, 71'000 €, à comparer aux 73'000 € au 31 décembre 2005. Cette quasi stabilité est très positive car elle tient compte de nos investissements en 2006 qui, outre la charge régulière en matière d'acquisition de machines, intègre 12'500 € de développement de Gloux. L'année dernière, je disais que l'analyse prospective de nos comptes permettait de dégager sans risque de trésorerie 25 à 30'000 € d'investissements exceptionnels, on constate aujourd'hui qu'en ayant débuté ces investissements à hauteur de 12'500 €, notre trésorerie n'a baissé que de 2000 €. Nous pouvons donc envisager sereinement la poursuite de ce programme en 2007, c'est fait maintenant, avec environ 17'000 € pour la fin de Gloux.

Je le répète depuis 6 ans, mais il me semble important de ne pas l'oublier au milieu de ce rituel financier, car le jour où n'en parlerons plus nous aurons probablement perdu une partie de notre âme : cette situation n'est pas le fruit du hasard, elle résulte directement du choix stratégique initial de nous constituer en coopérative, avec une part sociale à 16 €. Cela rend possible notre indépendance financière et notre développement, tout en ayant une vision du bien-être économique qui ne passe pas nécessairement par la case croissance.

Les nouveaux tarifs que nous avons voté à notre dernière assemblée générale pour être mis en œuvre avec l'utilisation du nouveau système n'ont pas été appliqués en 2006 en raison du décalage de disponibilité de Gloux mais ils le seront en 2007 puisque le système de facturation nouvelle formule, avec les nouveaux tarifs, sera ouvert mi 2007.

Je vous propose quelques observations ou informations particulières après ce tour d'horizon général.

Depuis sa création, Ouvaton a acheté pour environ 96 000€ de machines diverses. Cette somme est déjà amortie, c'est à dire intégrée dans nos charges, presque au trois quart. Nous opérerons en 2007 les opérations de sortie de l'actif d'un certain nombre de machines qui, en pratique, ne servent plus. Il a été décidé de mener cette opération en 2007 au profit de la grande migration qui aura permis de faire un point sérieux sur les machines qui servent et celles qui ne servent pas. En effet, puisque depuis longtemps maintenant nos sommes en état de préparation de migration, une partie de notre matériel avait un usage soit temporaire, soit accessoire, et cela

n'autorisait pas l'établissement d'un état précis des sorties. Les machines réformées seront proposées à la vente aux sociétaires, en toute transparence, puis vendues à des tiers si elles n'ont pas trouvées preneur parmi nous.

Comme chaque année, les produits constatés d'avance, c'est-à-dire la part des hébergements collectée en 2006 mais relative à des mois de l'année 2007, représentent une somme importante, 26'035 €. Ce chiffre est en hausse de 20% et reflète mécaniquement la hausse du nombre de sociétaires dont les paiements sont suivis plus rigoureusement chaque année, avec blocage plus rapide des comptes débiteurs.

La baisse de nos achats et charges externes s'explique davantage par la hausse exceptionnelle de celles-ci en 2005 du fait de l'entretien d'une double plate-forme, que d'économies substantielles faites sur nos achats en 2006.

L'arrivée d'un poste salaires et traitement correspond à l'indemnisation des membres du Directoire dont le principe et l'ampleur a été décidé par le Conseil de Surveillance. Les sommes inscrites ici ont été versées à Jean-Marie Malsacré.

Ouvaton a gagné 518 € de produits financiers en 2006. On notera d'ailleurs que si le montant de nos liquidités est stable, son architecture a changé entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006 : moins de produits de trésorerie, plus d'argent sur le compte courant. Cet arbitrage a été effectué en prévision de dépenses prévues début 2007 et d'instruments de trésorerie fonctionnant avec des montants unitaires importants. La cession explique le produit financier.

Voilà ce que l'on peut dire sur nos comptes en tâchant d'être aussi complet que possible sans entrer dans les détails.

L'année dernière, nous annonçons en Assemblée Générale la fabrication du logiciel Gloux dont le cahier des charges était rédigé. Ce logiciel était prévu pour gérer des revendeurs et après débat, nous avons décidé de créer dans l'année une filiale qui offrirait des services d'hébergement à des revendeurs. Le retard dans la finalisation et la mise en production de Gloux a repoussé d'autant la mise en œuvre de la décision d'Assemblée Générale sur la filiale car celle-ci n'avait de sens qu'une fois la nouvelle plate-forme Gloux parfaitement fonctionnelle, performante et stabilisée.

Ce sera le cas dans les prochains jours maintenant et les récents changements juridiques et financiers du partenaire avec lequel nous prévoyions la création

de cette filiale ne remettent pas en cause à l'heure actuelle et après en avoir discuté en interne comme avec eux, le montage envisagé et approuvé par l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2005. La réalité du planning de l'année 2006 nous a donc conduit à décaler de 9 à 10 mois ce que nous avons voté il y a un an.

J'ai déjà annoncé en Assemblée Générale il y a trois ans mon souhait de prendre à terme du recul par rapport à la gestion de la coopérative, lorsque seront stabilisés les changements nécessaires à la poursuite de son chemin. Cela devait se faire dans mon esprit une fois le virage vers Hosflow opéré, mais la marche arrière que nous avons choisi de faire à repoussé le délai. Le travail pour le passage vers Gloux sera bientôt terminé et si je resterai évidemment un coopérateur attentif et prêt à apporter mon concours au besoin, il est temps pour moi de vivre sans Ouvaton en fond de tâche. Je suis fondamentalement attaché au non cumul des mandats dans le temps et l'espace, nos statuts reflètent cela, et je suis convaincu par ailleurs qu'il est bon qu'une organisation, entrepreneuriale ou non, s'épanouisse éloignée de l'ombre de ses fondateurs.

Sept ans ont passé depuis le premier acte que j'ai posé pour qu'Ouvaton existe, c'est beaucoup de plaisir de temps et d'énergie, et c'est de moins en moins compatible avec ce que je fais par ailleurs depuis près d'un an qui demande une disponibilité totale.

Une volonté de ne pas prendre racine et de nuire au renouvellement des gens et des idées, une vie qui évolue et de nouveaux projets qui se font jours, je vais donc quitter le Directoire d'Ouvaton avant la fin de l'année civile tout en assurant à celui, celle ou ceux qui me succéderont dans ce que je faisais, tout l'accompagnement nécessaire le temps qu'il faudra.

Après avoir entendu les rapports de la présidente du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, je vous propose donc d'affecter le résultat en report à nouveau et vous signale que le dit report à nouveau, inclus la somme de 480,97 € correspondant à la part des pertes imputées aux sociétaires sortants sur les parts remboursées en 2006 à ceux qui ont manifesté le souhait de quitter la coopérative durant l'exercice 2005. Cette contribution aux pertes était de 4,623 € par part pour les sorties demandées en 2005. Les comptes 2006 établissent à 2,986 € la somme qui sera retenue sur chaque part dont le remboursement a été demandé en 2006, l'année prochaine, le report à nouveau sera amoindri selon le même procédé.